

Fiche de poste pour le recrutement : Enseignant du second degré

Références réglementaires :

- Bulletin officiel concernant les emplois et la procédure d'affectation des enseignants du second degré dans les établissements publics d'enseignement supérieur - année 2024 ;
- Délibération n°2021 du 1er octobre 2021 relative à la procédure de recrutement des enseignants titulaires du 2nd degré

1. PROFIL DU POSTE

Identification de l'emploi :

La personne recrutée interviendra au sein de 2 composantes de l'Université d'Orléans :

- L'UFR Sciences et Techniques (50% - 192HeTD)
- L'IUT d'Orléans (50% - 192HeTD)

Identification du poste: 4580

Discipline : **Anglais**

Section CNU correspondante : section 11 (Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes)

Profil succinct : Enseignement de l'Anglais (LANSAD), écrit et oral, aux étudiants dans les 3 années de BUT Chimie et Informatique et à ceux de la 1^{ère} année de la Licence à la 2^{ème} année de Master dans des formations scientifiques.

Date de recrutement : 01/09/2024

Lieux d'exercice : Université d'Orléans

Composante : **IUT d'Orléans et UFR Sciences et Techniques (ST)**

Lieu où s'exerce principalement le service d'enseignement : Campus université d'Orléans

Autre(s) lieu(x) d'exercice possible :

Pôle, Filière ou Département d'affectation : **Départements Chimie et Informatique de l'IUT et UFR Sciences et Techniques**

Profil d'enseignement :

PARTIE IUT :

Formations concernées (préciser initiale et/ou continue) : formations initiale, continue et par apprentissage.

Activités d'enseignement :

L'enseignant(e) recruté(e) partagera son service entre l'IUT d'Orléans et l'UFR Sciences et Techniques à hauteur de 192 h minimum dans chacune des composantes.

A l'IUT d'Orléans, l'enseignant(e) assurera des enseignements d'anglais technique dans les départements de Chimie et d'Informatique sous la forme de TD et TP pour les étudiants des trois niveaux de BUT, ainsi que dans le cadre des SAEs (Situations d'Apprentissage et d'Evaluation). Parallèlement aux activités d'enseignement, l'enseignant(e) participera aux encadrements de stages et d'apprentis, il/elle sera aussi sollicité(e) pour accompagner dans leurs démarches les étudiants désireux de partir à l'étranger dans le cadre d'une mobilité ou d'un stage BUT 2 ou 3. Enfin, l'enseignant(e) participera à la vie des départements de l'IUT auquel il/elle sera rattaché(e) : tâches collectives de gestion administrative et pédagogiques, promotion des formations (journées portes ouvertes, salons étudiants), participation aux concours de recrutement.

Compétences requises :

Maîtrise de l'enseignement de l'Anglais courant et technique en lien avec la Chimie et l'Informatique.

Compétences souhaitées :

Capacité à dialoguer et construire des projets pédagogiques avec des enseignants d'autres disciplines.

PARTIE UFR ST :

Pré-requis : Master en études anglophones

Formations concernées (préciser initiale et/ou continue) : formations initiale, continue et par apprentissage.

Activités d'enseignement :

La personne recruté(e) aura de préférence une expérience dans l'enseignement supérieur français et du secteur LANSAD en particulier. La personne recrutée prendra une part active aux enseignements en anglais : préparation et correction des cours et des épreuves communes. Elle pourra coordonner l'enseignement de l'anglais dans une filière et devra encadrer les enseignantes et enseignants vacataires de l'équipe (suivi et harmonisation des notes) et faire le lien avec les départements de formations scientifiques. Elle devra savoir planifier et gérer les enseignements, les relations avec les étudiantes et les étudiants, et concevoir des dispositifs pédagogiques, avec une bonne connaissance des systèmes multimédias et des logiciels de bureautique. Plus généralement, elle devra s'adapter à la vie et à la culture d'une université scientifique et faire preuve d'ouverture d'esprit et d'adaptabilité pour travailler dans un contexte pluridisciplinaire. L'enseignant(e) devra également être au fait des problématiques liées aux certifications en langues, une accréditation évaluateur TOEIC serait un atout appréciable ou être volontaire pour devenir certificateur.

- Certification TOEIC
- Collaborations pédagogiques avec les collègues Anglais LANSAD et les collègues de spécialités.
- L'enseignant(e) recruté(e) aura pour tâche de concevoir des enseignements à destination des étudiants spécialistes d'autres disciplines (domaine sciences et techniques). L'enseignant(e) devra être en mesure de concevoir des enseignements adaptés aux publics concernés en lien avec les spécialités des différentes composantes.

Responsabilités pédagogiques envisagées :

A l'IUT, la responsabilité pédagogique envisagée pour la personne recrutée serait l'accompagnement des étudiants désireux de partir à l'étranger (mobilité ou stage), en lien avec le bureau des relations internationales (BRI).

A l'UR ST :

- prise en charge de responsabilités pédagogiques et administratives pour une spécialité scientifique coté sciences.
- Evaluations et corrections du travail des apprenants. Envoi des fichiers à la scolarité, vérification des PV.
- Participations aux examens et jurys.
- Recrutement et gestion de collègues vacataires

Contact : IUT

Béregère Claude (Département Chimie, IUT) et Guillaume Cleuziou (Département Informatique, IUT)

Mail : berengere.claude@univ-orleans.fr
guillaume.cleuziou@univ-orleans.fr

Téléphone : **02 38 49 44 30 (Béregère CLAUDE)**
02 38 49 44 66 (Guillaume CLEUZIOU)

Contact : UFR ST

Noms, prénoms : **Stéphane PALLU, Directeur de l'UFR Sciences et Techniques**

Mail : direction.st@univ-orleans.fr

Téléphone : **02 38 41 70 14**

2. PROCEDURE DEMATERIALISEE POUR LA TRANSMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Dépôt de candidatures :

La publication des emplois du second degré vacants à l'Université d'Orléans, à pourvoir au 1^{er} septembre 2024, est accessible sur l'application VEGA du portail GALAXIE **du mercredi 11 octobre 2023 à 10h00 au vendredi 3 novembre 2023 à 16h00** (heure de Paris).

L'envoi du dossier de candidature est dématérialisé (**aucun dossier papier ne sera accepté**) et un dossier complet doit être déposé en ligne pour chaque poste demandé sous forme de fichiers au format « .pdf » à l'adresse suivante :

[https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement PRAG_PRC.html](https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_PRAG_PRC.html)

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français et joints avec l'original. Les candidats veilleront à fournir une adresse mail valide et devront consulter leur messagerie régulièrement, les contacts entre l'université et les candidats s'effectueront exclusivement par mail.

- ➔ Pour toute question relative à votre dossier, le Service des Personnels Enseignants et Enseignants-Chercheurs de la Direction des Ressources Humaines de l'Université est joignable par mail à l'adresse suivante : recrutement.spe@univ-orleans.fr
- ➔ Des informations et documents sont également disponibles sur le site de l'Université d'Orléans à l'adresse suivante : <http://www.univ-orleans.fr/>

La procédure de candidature et la composition des commissions de recrutement sont à votre disposition :

<https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/enseignants-du-second>

Liste des pièces à déposer dans l'application VEGA du portail GALAXIE :

1. Pièces obligatoires :

- Copie de votre pièce d'identité.
- Arrêté justifiant le classement : joindre une copie de votre dernier arrêté d'échelon (**pas de copie écran i-prof**).
- Arrêté de la dernière affectation ou de la position : joindre une copie de votre dernier arrêté d'affectation. Si vous n'êtes pas en position d'activité, joindre à la suite de l'arrêté d'affectation, une copie de l'arrêté indiquant la position administrative (détachement, disponibilité, congés divers...) (**pas de copie écran i-prof**).
- Curriculum Vitae.
- Lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président de l'Université.
- Déclaration de candidature complétée et signée : accessible sur le site de l'université et sur l'application VEGA.

2. Pièce complémentaire :

Joindre une copie de votre justificatif de Reconnaissance de la Qualité de Travail Handicapé (RQTH), le cas échéant.

Tout dossier ou document déposé hors délai sera déclaré irrecevable.

Tout dossier incomplet à la date limite susmentionnée sera déclaré irrecevable.

Il est donc recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour déposer le dossier. Aucun document ne pourra être pris en compte au-delà du vendredi 03 novembre 2023 après 16 heures (heure de Paris)

Le profil de poste est disponible via le site internet de l'Université d'Orléans :

<https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/enseignants-du-second>

Modalités de recrutement :

Le recrutement se déroule en deux phases :

- Examen des dossiers : une commission de recrutement est chargée d'examiner les dossiers et de déterminer la liste des candidats à auditionner.
- Audition des candidats : suite aux auditions, la commission de recrutement propose une liste classée des candidatures recevables qui sera soumise au Conseil Académique.

L'évaluation des candidatures se fondera sur la qualité du dossier et sur l'expérience dans les domaines de l'enseignement ainsi que sur l'adéquation du profil des candidat-e-s avec les besoins tels qu'ils apparaissent dans le profil de poste. Ces éléments seront évalués lors de l'examen du dossier de candidature, puis, le cas échéant, lors de l'audition qui se tient en langue française.

3. DISPOSITIONS GENERALES :

L'Université d'Orléans se caractérise par sa pluridisciplinarité. Elle compte 3 Unités de Formation et de Recherche, 1 école d'ingénieurs universitaire (Polytech), 4 Instituts Universitaires de Technologie, 1 Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), 1 Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUC), 1 Ecole Universitaire de Kinésithérapie (EUK) et un département de formation médicale. Plus de 20 000 étudiants, dont plus de 2 000 étudiants étrangers, fréquentent un des sites de l'Université en région centre Val-de-Loire. Sa vocation internationale s'affirme avec 14% d'étudiants de nationalité étrangère et près de 90% de pays représentés.

Reconnue Université Européenne à travers le réseau ATHENA et labellisée « Human Resources Excellence in Research » HRS4R.

Porteuse de plusieurs projets, sa capacité d'innovation se traduit par le dynamisme de sa recherche et les transferts de technologie vers les entreprises régionales, nationales et internationales. Le Campus d'Orléans bénéficie d'un écosystème d'excellence scientifique avec 25 unités de recherche.

Son offre de formation, riche en filières professionnelles, se développe en lien fort avec la Recherche.

Pour plus d'informations : www.univ-orleans.fr.

Conditions d'exercices :

En fonction des besoins de l'université, les enseignements sont susceptibles d'avoir lieu à tous les niveaux de formation universitaire, dans l'ensemble des composantes et des sites de l'université, en français ou en anglais.

Ce poste est également ouvert aux personnes « bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi » mentionnées à l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situation de handicap).

Service statutaire :

Le service statutaire est un service annualisé de 384 heures équivalent TD (Décret n°93-461 du 25 mars 1993 relatif aux obligations de service des personnels enseignants du second degré affectés dans les établissements d'enseignement supérieur).

Allègement de services :

Tous les nouveaux enseignants recrutés à l'Université d'Orléans bénéficieront d'un parcours d'intégration obligatoire de 15 heures. Ce parcours donne droit à un allègement de service de 15 heures l'année du recrutement.

*Dans le cadre du plan d'actions pour l'égalité professionnelle,
l'Université d'Orléans accueille favorablement les candidatures des personnes du genre le moins représenté
dans le secteur ou la discipline concerné, des personnes en situation de handicap et des personnes de tous
âges et de toutes origines.*